



M. Romain Baubry
Député des Bouches-du-Rhône

Ajaccio, le 21 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le député Romain BAUBRY conclut sa visite des établissements pénitentiaires corses

À la suite de sa visite officielle dans les trois établissements pénitentiaires corses, Monsieur le député Romain BAUBRY, **référant du Rassemblement National de la mission « Administration pénitentiaire » pour le projet de loi finance 2024**, a dressé un bilan inquiétant sur l'état de la sécurité de nos prisons.

Au cours de cette mission, M. BAUBRY a consacré du temps à évaluer les conditions de détention, les conditions de travail du personnel et le niveau de sécurité des structures. Les retours, notamment des organisations syndicales, ont été unanimes : **il y a un réel sentiment d'abandon face aux défis sécuritaires auxquels sont confrontés les établissements pénitentiaires insulaires.**

Les amendements proposés par le député, qui seront discutés mardi 24 octobre en commission des lois, parviennent à remédier de manière urgente et structurée à ces problématiques.

Pour le Centre pénitentiaire de Borgo, le député propose le financement de travaux considérables, y compris la construction d'un nouveau bâtiment spécialement adapté à l'accueil des détenus particulièrement signalés (DPS). **Ceci afin de renforcer la sécurité, la surveillance et l'efficacité de la gestion des détenus.**

Au centre de détention ouvert de Casabianda, M. BAUBRY propose de moderniser le système de surveillance en intégrant l'utilisation de bracelets électroniques dotés de géolocalisation. **Cette technologie limiterait considérablement les risques d'évasion** et améliorerait la gestion sécuritaire du centre unique en son genre, où les détenus sont impliqués dans des tâches agricoles sur un domaine de 1400 hectares.

Pour la Maison d'arrêt d'Ajaccio, une révision structurelle est proposée, avec la construction d'un nouvel établissement plus éloigné du centre-ville. **Cette initiative visant à remédier à la vétusté et à la taille réduite des infrastructures actuelles, qui ne sont plus adaptées aux exigences contemporaines en matière de sécurité et de conditions de détention.**

Le député BAUBRY reste engagé à travailler pour garantir que les améliorations nécessaires soient mises en œuvre, et que les préoccupations des personnels pénitentiaires soient prises en compte avec toute la gravité qu'elles méritent.

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Conseiller Municipal de Sénas

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône
126, rue de l'Université 75007 PARIS – romain.baubry@assemblee-nationale.fr – 06 64 26 38 82